

CQP Surveillant de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ITS PIERRE BOURDIEU
Sarah LUCAS
05.59.84.93.93
communication@its-pau.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation concerne : Les personnes en poste ou appelées à exercer l'une de ces fonctions dans les établissements sociaux et les demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi doivent obligatoirement avoir réalisé une période en milieu professionnel de 70h pour entrer en formation (stage ou expérience professionnelle de plus de 70h) et passer un entretien de positionnement mis en place par le centre de formation.

Prérequis pédagogiques :

Pas de niveau spécifique requis ;
Connaissance du milieu médico-social ;
Expérience professionnelle dans les secteurs sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux ou
Avoir exercé l'emploi de surveillant de nuit (ou avoir exercé à minima 3 mois dans les 3 dernières années) ou avoir réalisé une période de découverte (PMSMP) de 10 jours minimum sur un poste de surveillant de nuit

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

L'objectif de la formation est d'acquérir et de valider les différents blocs de compétences liées aux métiers de surveillant - visiteur de nuit. Le surveillant de nuit doit être en mesure d'assurer, entre autres, les missions suivantes : - assurer une veille "active" des personnes, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste en respectant l'intimité de la personne et les consignes institutionnelles, - garantir les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité. - assurer la surveillance des locaux et des équipements et en garantissant la sécurité, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste. En fonction du degré de dysfonctionnement, le surveillant visiteur de nuit peut agir directement, ou transmettre l'information par écrit et par oral au service de maintenance, ou prévenir les services d'urgence concernés - assurer une fonction de relais jour-nuit

Contenu et modalités d'organisation

La formation alterne des périodes en centre de formation et en structure et est organisée en 4 blocs de compétences : > Bloc 1 : Assurer la sécurité des personnes et des biens, > Bloc 2 : Accompagner la personne vulnérable > Bloc 3 : Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné > Bloc 4 : Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social

Parcours de formation personnalisable ? Oui Non Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

CQP surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

 Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00231053	du 21/09/2021 au 23/06/2022	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		  	
00295646	du 20/09/2022 au 16/06/2023	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		  	
00340158	du 04/04/2023 au 01/02/2024	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		 	

00340159	du 04/04/2023 au 01/02/2024	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU	Non éligible	
00392310	du 16/01/2024 au 07/11/2024	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU	Non éligible	
00392309	du 16/01/2024 au 07/11/2024	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		
00541118	du 08/04/2025 au 19/02/2026	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU		
00541119	du 08/04/2025 au 19/02/2026	Pau (64)	ITS PIERRE BOURDIEU	Non éligible	